

Pierre Nkurunziza veut s'attaquer à l'échec scolaire dans les collèges et lycées

RFI, 31-05-2017 Burundi : les proviseurs aux résultats insuffisants seront « destitués » Au Burundi, une directive émanant du président Pierre Nkurunziza lui-même prévoit que les directeurs de collèges et de lycées dont les résultats sont inférieurs à 30 % aux examens nationaux seront licenciés avant la rentrée prochaine. [Photo : le président Pierre Nkurunziza était en visite vendredi à l'école d'excellence St Marc à Ngagara dans la capitale.]

Après avoir lancé une campagne de moralisation du Burundi, en demandant que tous les couples concubins ou en union libre soient mariés officiellement d'ici la fin de l'année 2017, le président Pierre Nkurunziza veut s'attaquer à l'échec scolaire dans les collèges et lycées où les résultats aux différents concours nationaux sont catastrophiques pour certaines écoles. La ministre en charge de l'Education, Janvier Ndirahisha, vient d'adresser un courrier aux directeurs de l'enseignement des 18 provinces du pays pour leur annoncer que les directeurs des collèges et lycées publics dont les résultats aux tests et concours nationaux - l'équivalent du brevet et du baccalauréat - sont inférieurs à 30 % vont être « destitués » avant la rentrée prochaine. Il s'agit comme l'affirme Janvier Ndirahisha, de mettre en application une directive en ce sens du président de la République. Explication de la ministre burundaise de l'Education : « La compétence d'un directeur ou d'une directrice se manifeste à travers les résultats obtenus aux évaluations nationales. » Moins de 30 % d'note selon elle un « indice d'incompétence » pour ces responsables. La ministre de l'Education a pris le soin de lister les écoles dans le collimateur, soit une trentaine rien que pour la seule province de Muramvya, dans le centre du pays. Mesure proactive Le président du principal syndicat de l'enseignement secondaire au Burundi parle d'une mesure salubre, qui devrait stimuler les directeurs dans leur travail. Mais de nombreuses écoles manquent de tout. Le gouvernement « doit mettre à leur disposition ce qu'il faut pour qu'elles réussissent », explique Emmanuel Mashandari, en pointant les disparités qui existent entre les établissements scolaires à travers le pays. « Nous voyons quelques cas d'écoles qui risquent d'être victimes de discriminations dont elles ne sont pas responsables, constate-t-il. Il y a un certain nombre d'obstacles : les enseignants qualifiés sont moins nombreux, le matériel pédagogique insuffisant et les classes pléthoriques, ce qui rend l'encadrement difficile. » Certaines écoles comptent par exemple plus de 100 collégiens dans une classe, manquent d'enseignants qualifiés et ne disposent que d'un livre pour dix. Dans une autre classe d'une autre école, les élèves ne sont qu'une trentaine et n'emploient que des professeurs qualifiés. Dernière surprise : cette mesure est proactive et prend effet à partir des résultats de 2016, selon la directive ministérielle.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});